République Française

Département du Doubs

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
De la Commune de PONT DE ROIDE - VERMONDANS
Mairie 25150 PONT DE ROIDE

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
27	27	26

Séance du 11 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six le onze septembre à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE ROIDE - VERMONDANS, régulièrement convoqué en date du 4 septembre 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Eric BOONE, Maire

DATE DE CONVOCATION :
4 septembre 2026

Présents : Eric BOONE, Patrick ROY, Anaïs CHOULET, Philippe PEROZ, Pamela LACHAT, Gilles GRUT, Marie-Josèphe PIQUEREY, Emilie VIGEZZI, Dominique GUENOT, Fanny VOLTOLINI, Théophile HAHLING, Marine JACQUET, Philippe ZATTARIN, Marion MAILLARD, Thibaud DEFRANOUX, Anaïs GUILLEMIN, Yoann DAUCOURT, Thierry BRUN, Quentin DECHAUX, Laurence EMONIN, Serge SPIZZO, Sophie LAROCH, Walter PLANÇON, Anaïs GRADOZ.

Délibération N°2026.09.08

Procurations : Christiane KLINGUER donne procuration à Anaïs CHOULET
Sophie FICHET donne procuration à Philippe PEROZ

OBJET :
Subvention à l'U.S.P.V Football : formation

Secrétaire de séance : Laurence EMONIN

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le
Et publication ou notification du

Vu l'avis du comité consultatif « Vie associative-Sport-Culture » du 26 août 2026,
Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 250 € à l'U.S.P.V Football au titre d'une formation pour un éducateur. Le montant restant à la charge du club s'élève à 1 099.20 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 25 voix pour et 1 abstention, vote le versement d'une subvention de 250 € à l'U.S.P.V Football au titre d'une formation pour un éducateur.

Fait à Pont-de-Roide-Vermondans, le 17 septembre 2026
Pour extrait conforme, Le Maire,
Eric BOONE

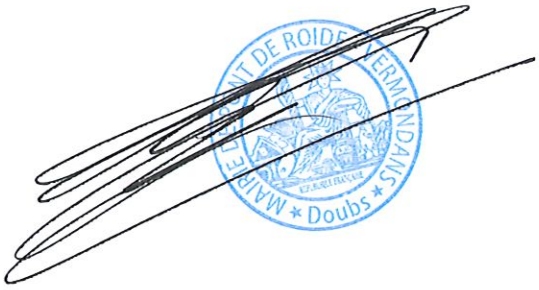

REÇU EN PREFECTURE
le 24/09/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-025-200037182-20260911-2026_09_08-